

CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE

Fiche Action

Axe n°5 – Valorisation et promotion du dispositif

1.1. Fiche action 9

Nom de l'action	Mise en place de permanence sur le territoire de la Communauté de Communes du Ponthieu Marquenterre
Axe de rattachement	Valorisation promotion dispositif
Description générale	La CMA ambitionne, avec le soutien de la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre, de favoriser la proximité pour ses artisans : une permanence régulière sera mise en place pour l'accueil des artisans du territoire, mais aussi pour tout porteur de projet.
Objectifs / Modalités	La CMA mettra en place sur le territoire de la CCPM des permanences pour tout rendez-vous avec les créateurs ou les artisans du territoire les besoins des artisans Les permanences se feront à un rythme à définir par plage de demi-journée.
Intervenants	CCPM : promotion des permanences CMA Hauts de France
Budget global	Axe n°5 bénéficie d'un financement à hauteur de 14 690 € L'action 9 bénéficie d'un financement d'un financement de 5 040 € (fongibilité des actions et des axes)
Modalités de financement	Forfait de 210 euros par demi-journée de permanences réalisées
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'artisans bénéficiaires du dispositif
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations dispensées

RF
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de reception de l'AR: 12/07/2023
080-200070936-DE_2023_079-DE

➤ **SIGNATURES** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Représentant CCPM
Signature

Représentant CMA HDF
Signature

RF
Préfecture de la Somme
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 12/07/2023
080-200070936-DE_2023_079-DE